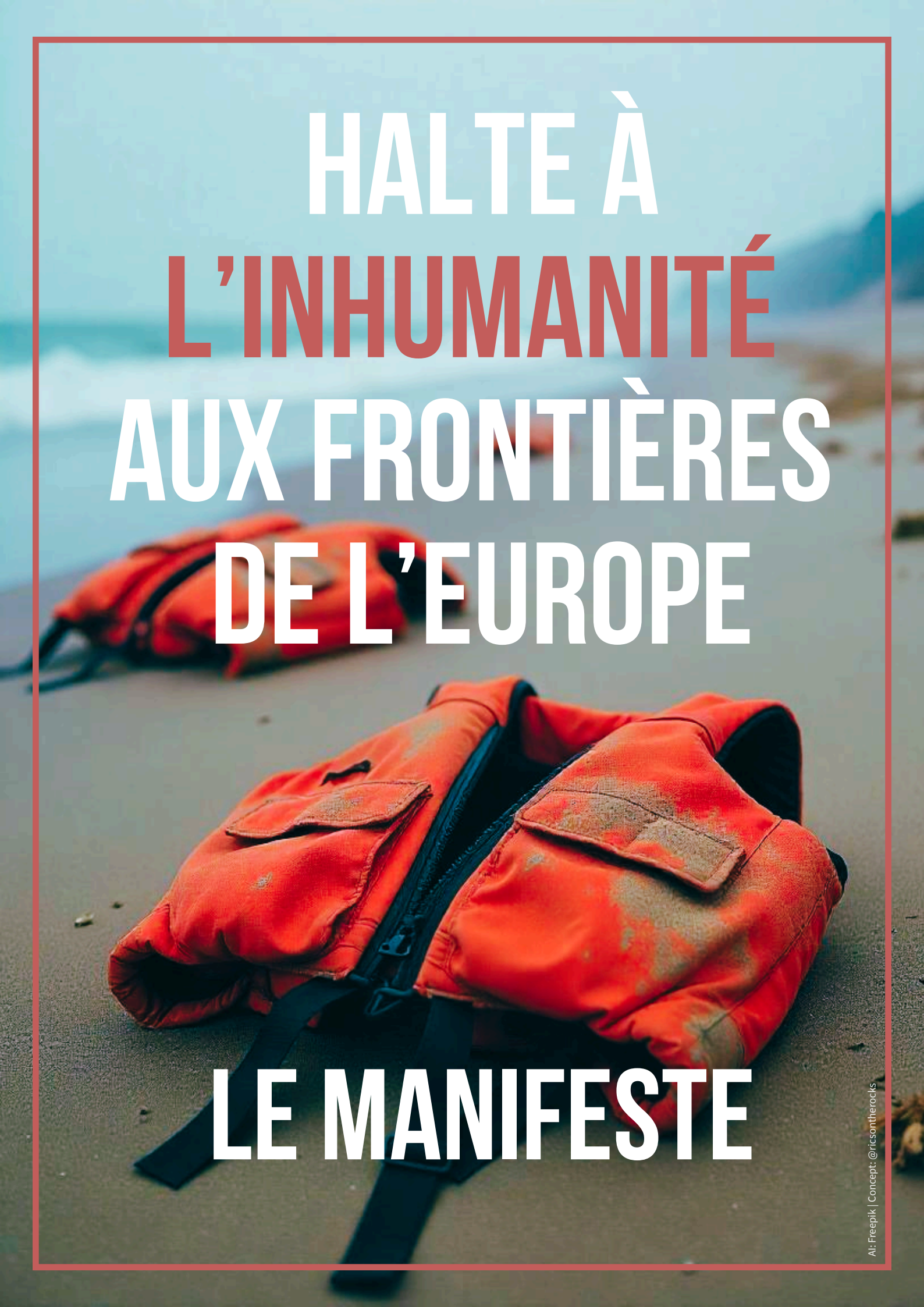




HALTE À L'INHUMANITÉ AUX FRONTIÈRES DE L'EUROPE

LE MANIFESTE

LA CAMPAGNE

DES FRONTIÈRES BRUTALES

Aux frontières de l'Europe, les personnes qui fuient la guerre, les persécutions, l'insécurité alimentaire et les conséquences des chocs climatiques sont confrontées à des refoulements violents sur terre comme en mer. Des personnes qui ont désespérément besoin de sécurité sont soumises à des traitements cruels et abusifs et se voient refuser une aide humanitaire minimale.

Elles risquent la mort, la détention, l'expulsion sommaire et l'exploitation, non seulement de la part des États, mais aussi d'employeurs sans scrupules, de passeurs et d'autres criminels. Des personnes en détresse absolue se voient refuser l'humanité et le respect auxquels elles ont droit. Elles n'ont que peu ou pas de possibilités de demander réparation pour les abus préjudiciables et dégradants dont elles sont victimes. Cela équivaut à une dissuasion par la mort.

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

Les populations ont toujours migré, que ce soit pour fuir la guerre, la persécution, la pauvreté ou dans la quête d'une vie meilleure. C'est une constante de l'histoire de l'humanité et ces mouvements ont généralement été bénéfiques tant pour les migrants que pour les communautés d'accueil. La migration fait partie intégrante de la condition humaine. Elle n'est jamais un crime.

Les migrants ne sont pas des illégaux. Malheureusement, et c'est regrettable, de nombreux dirigeants politiques en Europe ne partagent pas cette compréhension historique et humaine de la migration et l'hostilité envers l'immigration est en hausse. Contrairement à toutes les données objectives disponibles, un nombre alarmant d'Européens estiment que le continent subit les effets négatifs de la migration.

Ils soutiennent que nombre de ceux qui arrivent aux frontières européennes constituent une menace pour la sécurité et un fardeau insupportable pour les économies et les services publics. Cependant, de nombreuses études montrent que les migrants - lorsqu'ils sont accueillis favorablement et autorisés à s'intégrer de manière appropriée - contribuent positivement à l'économie et aux communautés des pays européens.

IL NE S'AGIT PAS D'INCIDENTS ISOLÉS !

27 DÉCEMBRE 2024

Trois adolescents égyptiens, Ahmed Samra, Ahmed Elawdan et Seifalla Elbeltagy, sont morts de froid et d'épuisement dans une forêt bulgare. Des militants de groupes de solidarité ont été empêchés de les secourir par les gardes-frontières.

26 FÉVRIER 2023

Au moins 94 personnes dont 12 enfants, originaires d'Afghanistan, du Pakistan, de Somalie et d'Iran ont trouvé la mort lorsque leur bateau a coulé dans une mer agitée au large du sud de l'Italie. Des dizaines d'autres pourraient être portées disparues.

31 JUILLET 2022

Ajmal Khan, un adolescent afghan de 17 ans, s'est noyé en tentant de traverser la Drina près de la ville de Bijeljina en Bosnie, une route dangereuse, fréquemment empruntée par les personnes en mouvement.

24 NOVEMBRE 2021

Un canot pneumatique a chaviré près de Dunkerque, alors qu'il tentait la traversée entre la France et le Royaume-Uni. Vingt-sept personnes, dont cinq femmes et deux enfants, ont perdu la vie.

Dans de nombreux pays, cet « environnement hostile » a été froidement et délibérément attisé par des politiciens et des médias désireux de faire les gros titres et de gagner en popularité. Il est préoccupant de constater qu'une « épidémie d'indifférence » s'est propagée face aux décès et aux graves préjudices subis par tant de réfugiés et de migrants au cours de leur périple.

TENDANCES EN MATIÈRE DE CONFLITS

Au cours des cinq dernières années, le nombre de conflits armés dans le monde a presque doublé et a atteint son plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale. En 2020, l'ACLED (Armed Conflict Location and Event Dataset) a enregistré 104 371 événements conflictuels ; en 2024, près de 200 000. Cela s'explique en grande partie par le déclenchement ou la reprise de trois conflits de très grande ampleur au cours de cette période (en Ukraine, à Gaza et au Myanmar), auxquels s'ajoute la poursuite des combats dans de nombreux autres pays ayant un niveau élevé de conflits.

Dans des pays comme la République démocratique du Congo, le Myanmar et le Soudan – mais aussi à Gaza et en Palestine occupée notamment - la violence cible sans relâche des catégories spécifiques de la population. Le respect des normes internationales de comportement est historiquement au plus bas. Les civils sont les premiers à faire les frais d'un monde violent et sans règles. Malgré tout, la grande majorité des personnes fuyant des conflits armés restent dans leur propre pays ou région. Le HCR estime qu'environ 75 % des réfugiés et des personnes déplacées se trouvent dans des pays à faible et moyen revenu.

Bien que de nombreuses personnes en mouvement soient victimes de guerres et d'oppression, le nombre de celles qui sont déracinées par les conséquences de la crise climatique est en sérieuse augmentation. Des terres qui ont fourni des moyens de subsistance pendant des siècles deviennent inutilisables et sont abandonnées. Cette situation a un lourd impact sur la sécurité alimentaire ainsi que sur la fourniture de divers autres services dans les zones urbaines, contribuant ainsi à l'accélération des migrations internationales.

Tout en répondant aux besoins urgents du continent en matière de main-d'œuvre, l'Europe a la possibilité d'offrir aux victimes de la guerre, des persécutions et du changement climatique un refuge, des conditions de vie et de travail décentes et une chance de reconstruire leur vie.

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

L'Europe est confrontée à d'importants défis démographiques, notamment une population en déclin, une main-d'œuvre vieillissante et une pénurie importante de main-d'œuvre pour des emplois souvent mal considérés par les communautés d'accueil. Au cours des prochaines décennies, le continent aura besoin d'un grand nombre de nouveaux arrivants pour pourvoir les postes vacants dans des secteurs aussi vitaux que la santé, les services sociaux et la construction. À l'heure où des milliers de médecins et d'infirmiers syriens et ukrainiens envisagent de rentrer chez eux, l'Europe ne s'est pas préparée à combler les lacunes croissantes de son marché du travail.

Certains font valoir que l'Europe peut répondre à ses besoins en matière d'immigration en délivrant des visas aux personnes éligibles depuis leur pays d'origine. Cependant, lorsque la vie des personnes est mise en danger par des conflits armés ainsi que d'autres situations, cette option est rarement disponible et les personnes affectées sont alors contraintes de se déplacer dans des conditions chaotiques. D'ailleurs n'oublions pas qu'en 2015 l'Europe a accueilli près d'un million de personnes fuyant les conflits en Afghanistan et en Syrie.

De même en 2022, en réponse à l'invasion russe de l'Ukraine et à l'exode massif de la population de ce pays, l'Europe a une nouvelle fois fait preuve de générosité. Plusieurs milliers d'Ukrainiens ont pu s'installer en Europe et se déplacer à l'intérieur du continent, avec un accès complet aux services publics et aux possibilités d'emploi.

UNE APPROCHE ERRONÉE

La réponse de l'Europe à l'arrivée des réfugiés et autres migrants a été sérieusement défectueuse. Au cours de la dernière décennie, il est estimé qu'au moins 30 000 personnes se sont noyées en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe. Beaucoup d'autres décès, survenus sur les routes terrestres et aux frontières restent inconnus ou non signalés.

Nombre de ceux qui ont survécu au voyage, et vivent aujourd'hui dans un pays européen, se trouvent dans une situation d'incertitude absolue, incapables de s'intégrer dans la société, dans l'attente d'une réponse à leur demande d'asile.

Dans les pays touchés par la crise, des familles et des communautés contractent d'énormes dettes pour envoyer l'un de leurs membres en Europe, souvent en recourant aux services de passeurs sans scrupules. En l'absence d'alternatives légales au système actuel, celui-ci enrichit les criminels, n'assure pas la sécurité de ceux qui entreprennent un périple dangereux et traumatise ceux qui parviennent au bout du chemin. Un traitement aussi inhumain et dégradant est moralement répréhensible et viole les normes fondamentales auxquelles tous les États européens ont souscrit.

Les États européens dépensent des sommes considérables pour détenir, contrôler et héberger les nouveaux arrivants. Ces personnes vulnérables se voient interdire de travailler et ne peuvent dès lors ni subvenir à leurs propres besoins ni contribuer à l'économie du continent. Le chômage imposé et la perte d'estime de soi qui en résulte sont la recette idéale pour des problèmes de santé mentale durables, qui représentent des coûts supplémentaires en soins de santé et pèsent sur les services sociaux.



LE MANIFESTE

Le 31 janvier 2024, des organisations de la société civile de différents pays du continent européen se sont réunies pour lancer la campagne « Halte à l'inhumanité aux frontières de l'Europe ». Le nombre d'organisations qui soutiennent la campagne n'a cessé d'augmenter ; au 1er septembre 2025, elles étaient plus de 150 dans 23 pays. Des experts bénévoles, acquis à la campagne, ont travaillé à l'analyse d'une politique détaillée et à l'élaboration des recommandations présentées dans ce document.

Ces propositions offrent une vision renouvelée et inspirée d'une Europe où le respect de la vie et de la dignité humaines est crucial pour la sécurité et la prospérité du continent. Au lieu du traitement brutal réservé aujourd'hui aux personnes qui arrivent à ses frontières, les objectifs de la campagne peuvent permettre l'avènement d'une Europe véritablement soucieuse de la dignité, de l'humanité et du respect des droits de tous.

Les propositions énoncées dans ce Manifeste offrent à l'Europe l'occasion d'être à la hauteur des valeurs qu'elle affiche. Elles apporteront à des personnes en situation désespérée de véritables opportunités. Elles conduiront à une gestion plus efficace et plus équitable des mouvements migratoires, tout en permettant à l'Europe de relever ses défis démographiques croissants.

Ce manifeste identifie cinq questions interdépendantes qui doivent être traitées de manière concertée. En premier lieu, toutes mesures impliquant le recours à la violence pour empêcher l'entrée en Europe et, de ce fait, susceptibles de causer des blessures ou d'entraîner la mort doivent cesser. Les modalités d'accueil se doivent d'être humaines et de respecter la dignité de chaque individu.

L'Europe doit cesser toute aide à des pays hors du continent européen lorsque celle-ci vise à entraver ou à dissuader l'arrivée de réfugiés par le recours systématique à la violence et le déni des droits fondamentaux - à la sécurité et à la dignité - de toute personne en quête de refuge. Les pays européens doivent s'associer aux pays d'origine et de transit, ainsi qu'aux organisations internationales et aux associations de la société civile, afin d'élargir les voies légales existantes et développer de nouvelles voies d'entrée régulières permettant aux personnes de se rendre en Europe en toute sécurité. Cela supprimera d'autant la nécessité de recourir au trafic des passeurs ou de se lancer dans des voyages périlleux. Les pays européens doivent également garantir aux personnes qui ont subi des abus à ses frontières l'opportunité de demander justice et réparation.

Ce manifeste a été adopté par les associations acquises à la campagne. Il définit une nouvelle approche au traitement des personnes qui cherchent à entrer en Europe en provenance d'autres continents. Ce manifeste et ses recommandations serviront aux partenaires de la campagne dans le cadre de leur action auprès des parlements européens et nationaux, et de toutes formes de mobilisation et d'action de la société civile.

IL EXISTE UNE AUTRE VOIE, BIEN MEILLEURE.

ADOPTONS-LA.

SAUVER DES VIES



1. SAUVER DES VIES

Lorsqu'ils arrivent aux frontières de l'Europe, les réfugiés et autres migrants sont souvent accueillis avec brutalité et renvoyés vers des situations où leur vie, leur sécurité et leurs droits humains sont menacés. Ce manifeste exhorte les États et les autres acteurs à mettre fin à ces expulsions et à protéger la vie des personnes qui entreprennent des voyages dangereux dans leur tentative d'atteindre le continent. Frontex, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres, s'est rapidement développée ces dernières années. Mais elle manque de redevabilité et de transparence, et ses activités peuvent mettre en danger la vie et la sécurité des réfugiés et autres migrants qui cherchent à entrer en Europe. Ce manifeste appelle à sa réforme.

RECOMMANDATIONS

1

Les États européens doivent immédiatement cesser de pratiquer, ou de soutenir, les pratiques de refoulements terrestres ou maritimes, car ceux-ci impliquent souvent le recours à la violence, exposent les réfugiés et autres migrants à un danger de mort, les empêchent d'exercer leur droit de demander l'asile et les renvoient de force dans des pays où ils risquent d'être détenus ou d'être victimes d'abus.

2

Les États et les institutions européens doivent reconnaître le rôle humanitaire des ONG de recherche et de sauvetage (SAR), mettre fin aux obstructions et à la criminalisation de l'assistance humanitaire, et placer la protection de la vie en mer au centre de toutes les décisions concernant la Méditerranée.

3

Il est indispensable de rétablir rapidement les missions de recherche et de sauvetage financées par les États en Méditerranée, ainsi que d'identifier des lieux de débarquement appropriés pour les réfugiés et autres migrants secourus en mer.

4

Frontex doit veiller à ce que les activités de surveillance qu'elle mène n'entraînent aucune action - de sa part ou pour le compte de l'UE et d'autres États - qui mettrait en danger la vie des réfugiés et autres migrants ou les empêcherait de présenter une demande d'asile. Frontex devrait utiliser ses capacités de surveillance pour soutenir le secours aux personnes en mer, en alertant immédiatement les équipes de recherche et de sauvetage se trouvant à proximité de tout bateau en détresse.

5

En coopération avec le HCR, les États et les institutions européens doivent veiller à ce que les gardes-frontières et autres agents de sécurité, y compris ceux de Frontex, reçoivent une formation appropriée afin de garantir qu'ils traitent les personnes en déplacement de manière humaine et en totale conformité avec les dispositions applicables du droit international

HUMANISER LA RECEPTION



2. HUMANISER CONTROLES ET PROCEDURES

De nombreux États européens tentent de décourager et d'empêcher l'arrivée irrégulière de personnes provenant d'autres parties du monde et considérées comme indésirables, en mettant en place des contrôles aux frontières qui leur infligent souffrances et traumatismes. Cette brutalité est absurde et inutile. Il est possible de maintenir le contrôle des frontières tout en respectant la dignité des personnes qui cherchent à entrer sur le continent.

RECOMMANDATIONS

1 Les gouvernements européens ont le droit de réglementer l'accès des personnes à leur territoire, mais les contrôles aux frontières doivent être gérés de manière à éviter le recours à la violence et à respecter l'humanité et la dignité des personnes qui cherchent à entrer.

2 Les personnes qui arrivent aux frontières européennes doivent avoir la possibilité de présenter une demande d'asile si elles le souhaitent et bénéficier de conseils juridiques dans une langue qu'elles comprennent. Elles ne doivent pas être pénalisées pour être arrivées à la frontière de manière irrégulière. De telles pratiques sont non seulement cruelles et dénuées de respect, mais elles constituent également une violation flagrante des obligations qui incombent aux États en vertu du droit international des réfugiés, auquel ils ont ostensiblement adhéré.

3 Les États européens doivent mettre en place des structures de réception permettant aux nouveaux arrivants d'être enregistrés, de déposer une demande d'asile s'ils le souhaitent et de bénéficier d'un hébergement adéquat, d'une aide en matière de santé, d'information et d'interprétariat, ainsi que d'autres services de base pendant le processus d'examen de leur demande. Il ne doit pas y avoir de camps fermés. Une attention particulière doit être accordée aux besoins des femmes et des mineurs non accompagnés.

4 Frontex et les États européens doivent assurer la protection de tous les nouveaux arrivants aux frontières du continent, en portant secours aux personnes en détresse, en les protégeant des passeurs et des trafiquants qui les exploitent et en leur garantissant l'accès aux procédures d'asile en vigueur dans tous les États européens.

5 Dans les situations où les demandeurs d'asile sont contraints d'attendre longtemps la réponse à leur demande, les États devraient considérer leur accorder le droit d'exercer un emploi rémunéré et leur assurer un accès complet aux services essentiels tels que la santé, l'éducation ainsi que des cours de langue.



METTRE FIN AU CONFINEMENT

3. METTRE FIN AU CONFINEMENT

Les politiques européennes en matière de migration et d'asile dépendent de plus en plus d'accords selon lesquels les États frontaliers ou les plus proches doivent assumer la responsabilité de contrôler les mouvements des réfugiés et autres migrants. Certains de ces accords ont donné lieu à des situations de cruauté et d'abus effroyables. Ce manifeste demande que ces processus d'externalisation soient abandonnés afin de protéger les droits, la dignité et l'humanité des personnes en déplacement.

RECOMMANDATIONS

1

Les États européens et l'UE doivent mettre fin à toutes les politiques et les pratiques qui conduisent au confinement ou au refoulement des réfugiés et autres migrants dans des pays où leur humanité, leur dignité et leurs droits fondamentaux sont systématiquement bafoués.

2

Ces politiques doivent être remplacées par des voies sûres et régulières garantissant aux réfugiés de pouvoir se rendre en Europe et dans d'autres parties du monde offrant sécurité et moyens de subsistance, en donnant la priorité aux réfugiés ayant des besoins urgents en matière de protection, de soins médicaux ou de regroupement familial.

3

Les États européens et l'UE doivent fournir un financement et un soutien soutenus aux pays non européens - soit directement, soit par l'intermédiaire du HCR et de ses partenaires opérationnels - afin qu'ils puissent mettre en place les capacités nécessaires pour enregistrer les nouveaux arrivants, évaluer leur demande d'asile et leur offrir une protection, ainsi que des opportunités décentes d'installation sur place, dans des conditions dignes et respectueuses.

4

Tout accord, existant ou nouveau, relatif à la circulation des personnes - conclu par l'UE, ses États membres ou d'autres États du continent européen - avec des pays hors du continent, devrait être subordonné à des dispositions de réception humainement satisfaisantes et le respect des droits fondamentaux des personnes.

ÉTABLIR DES ITINÉRAIRES SÛRS



4. ÉTABLIR DES ITINÉRAIRES SÛRS

Ce Manifeste demande la mise en place de voies permettant aux réfugiés et autres migrants d'atteindre l'Europe sans avoir à entreprendre des voyages épuisants, dangereux et parfois mortels vers le continent. Des voies sûres peuvent réduire l'ampleur de ces mouvements et permettre aux personnes ayant des besoins d'assistance ou des compétences particulières de s'installer en Europe.

RECOMMANDATIONS

- 1 L'UE, ses États membres et les autres pays du continent européen doivent élaborer - de toute urgence - des plans cohérents et concrets pour la mise en place, l'extension et la mise en œuvre effective de voies d'accès sûres à leur territoire.
- 2 Ce processus doit être mené en étroite concertation avec les organisations internationales telles que le HCR et l'OIM, les pays d'origine, de premier asile et de transit, les autorités locales, ainsi que les ONG et les organisations de la société civile, y compris les organisations de la diaspora et celles dirigées par et représentant les réfugiés et autres migrants.
- 3 Tous les gouvernements européens doivent mettre en place des programmes de réinstallation, financés par l'État, permettant l'arrivée planifiée de réfugiés reconnus qui ne peuvent trouver une protection efficace dans leur pays d'asile. L'ampleur de ces programmes de réinstallation devrait être proportionnelle à la capacité d'accueil des États concernés.
- 4 Les gouvernements européens doivent encourager et soutenir la création de programmes de réinstallation communautaires, où les nouveaux réfugiés peuvent être accueillis et aidés par des familles, des groupes de quartier, des organisations confessionnelles et d'autres associations de la société civile.
- 5 En consultation avec le HCR, les États européens doivent explorer les possibilités de création et d'extension de solutions telles que les programmes de regroupement familial, les opportunités de mobilité de main-d'œuvre, les bourses universitaires, les visas et les couloirs humanitaires.

PERMETTRE LA JUSTICE ET LA RÉPARATION



5. PERMETTRE LA JUSTICE ET LA RÉPARATION

Tandis que les réfugiés et autres migrants qui cherchent à entrer en Europe sont fréquemment soumis à des traitements inhumains, indignes et illégaux de la part des agents de l'État, leurs possibilités de demander justice et réparation pour ces abus sont extrêmement limitées. Ce Manifeste appelle les États et l'Union européenne à rectifier cette situation inacceptable.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les gouvernements européens doivent appuyer la mise en place d'enquêtes indépendantes, approfondies et efficaces, assurant la participation des membres de la famille, sur les cas où des réfugiés et autres migrants ont perdu la vie ou ont été victimes de mauvais traitements, que ce soit à la suite d'actions entreprises ou de négligence par des agents de l'État et d'autres acteurs. Les États doivent garantir aux migrants l'accès à des informations juridiques, une assistance et une représentation dans une langue qu'ils peuvent comprendre. Des dispositions spéciales doivent être mises en place pour couvrir les besoins particuliers, tels ceux des enfants non accompagnés.
- 2 Plus spécifiquement, Frontex doit enquêter de façon systématique sur tout signalement émanant d'ONG, d'organisations de la société civile et des médias concernant des refoulements, des renvois et le recours à la violence aux frontières de l'Europe.
- 3 Les ONG, les organisations caritatives et les défenseurs des droits humains qui apportent un soutien direct aux réfugiés et autres migrants aux frontières européennes ne doivent pas être criminalisés ou pénalisés pour des activités destinées à protéger la vie et les droits des personnes cherchant à entrer en Europe.
- 4 Les États doivent s'abstenir d'engager des poursuites judiciaires contre les réfugiés et autres migrants qui sont entrés en Europe ou qui ont aidé d'autres personnes à entrer en Europe de manière irrégulière.
- 5 Les États doivent, de façon urgente, prendre des mesures pour la mise en application effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. La Commission européenne et le Conseil de l'Europe doivent assurer une surveillance attentive des efforts déployés par les États pour mettre en œuvre les arrêts de cette cour.

SIGNATORIES

A Buon Diritto, Aasia On The Road, Acrie, Action Education, ActionAid International, ADRA Germany, African Children and Youth Development Network (ACYDN), Alarm Phone, Are You Syrious?, Association d'étude des droits fondamentaux de l'Université Paris-Saclay, Association for Integration and Migration (SIMI), Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), Asylum Justice UK, Asylum Welcome, Birmingham City of Sanctuary, Boat Refugee Foundation, Bristol Hospitality Network, Care4Calais, Caravana Migrante Abriendo Fronteras, Carovane Migranti, Caritas Internationalis, Casa Dei Diritti Sociali, Center of Legal Aid "Voice in Bulgaria", Centre for Peace Studies, Centre Primo Levi, Christian Aid, Collective Aid, Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR), Compassion in Politics, Conflict Analysis Network, Danish Refugee Council, Detention Forum, Dignity in Europe (European Citizens' Initiative), Domotwarty, Dutch Council for Refugees, Emergency, Emmaüs Europe, Emmaüs International, Equal Legal Aid, EuroMed Rights, Europe Cares e.V. / Paréa Lesvos, European Coalition of Migrants and Refugees, European Network Against Racism (ENAR), Fondation Terre des hommes, Forum réfugiés, Freedom from Torture, Fundación PorCausa, Fundacja Inicjatywa Dom Otwarty, German Doctors e.V., Global Detention Project, Greek Council for Refugees, Groupe d'études et de recherche en migration, Groupe URD, Habitat-Cité, Handicap International – Humanity & Inclusion, Haringey Welcome, Helen Bamber Foundation, Herts for Refugees, HIAS, Humacoop-Amel France, Human Rights League, Human Rights Legal Project, Humans For Rights Network, Consorzio Italiano di Solidarietà, Immigration Law Practitioners' Association (ILPA), Institute Circle, International Centre for Eritrean Refugees and Asylum-Seekers (ICERAS), International Rescue Committee (IRC), Intersos, Intersos Hellas, Iuventa-Crew, Joint Council for the Welfare of Immigrants (JCWI), JRS Europe, Kinisi, Klikaktiv, Konsorcjum Migracyjne, La Chaîne de l'Espoir, La Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, L'auberge des Migrants, Last Rights, Lutheran Immigration and Refugee Service (LIRS), Médecins du Monde (Doctors of the World), Médecins Sans Frontières (MSF), Mediterranea Saving Humans, Melitea, Methoria, Migrant Voice, Mixed Migration Centre, Movement For Education And Advocacy Network Salone, Moving Cities, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), No Name Kitchen, No To Hassockfield, Norwegian Church Aid, Norwegian Refugee Council, Novact, Observatori DESCA, Ocalenie Foundation, Ohaha Family Foundation, Ongi Etorri Errefuxiatuak, Open Arms, Oxfam, Pasaje Seguro Cantabria, Polish Humanitarian Action, Praxis, Protection International, Quaker Council for European Affairs, Queerston Media, R42-SailAndRescue, RAMFEL, Re:Borders Kollektiv, Refugee Action, Refugee Education UK, Refugee Legal Support (RLS), Refugee Support Ballaghaderreen, Refugee Support Europe, Refugees in Libya, Refugees International, Refugees Welcome Haringey, Relief International, Resqship, Rights in Exile, Samos Volunteers, Save the Children, Sea-Eye e.V., Sea-Watch, Secours Islamique France, Seebrücke, Shabaka, Solidarités International, SolidariTee, Solidary Wheels, SOS Humanity, SOS Méditerranée, Starfish Foundation, Stop Border Violence (European Citizens' Initiative), Stowarzyszenie Interwencji Prawnej (Association for Legal Intervention), Poland, Student Action for Refugees, Swiss Church Aid (HEKS/EPER), Tax for Humanity, The Black Female Professors Forum, The UK Refugee Council, Tous Migrants, Tunisian Forum for Economic and Social Rights, United Against Inhumanity, United Nations Association, London and South East Region (UNA LASER), United4Rescue – Gemeinsam retten e.V., Vaša Prava, Vapaa Liikkuvuus – Free Movement, Wandsworth United Nations Association, Welcome Office Lesvos, West London Welcome, Westminster United Nations Association, Zavod.

MERCI À TOUS LES CONTRIBUTEURS

Ce Manifeste est le fruit du travail collectif de ceux qui ont élaboré les notes d'orientation qui sous-tendent sa vision : Martin Barber, Laura Blythe, Jeff Crisp, Antonio Donini, Bradley Hillier-Smith, Ciaran King, Karla Marek, Christin Lesker, Emma Musty, Poppy G., Florin Najera-Uresti, Lul Seyoum et Rachel Westerby. Nous sommes également reconnaissants aux membres du comité d'action de la campagne — Catriona Jarvis, Norah Niland, Salem Mezhoud, Jean-Baptiste Richardier, Armida Francesconi et David Wardrop. — dont les analyses et les perspectives réfléchies ont contribué à façonner ce processus.

Conception par @ricsontherocks.